



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Secrétaire d'Etat

Paris, le **26 AVR. 2019**

Madame, Monsieur,

Le 20 mars 2018, le Président de la République a énoncé une grande ambition pour la promotion de la langue française et du plurilinguisme dans le monde, en souhaitant que l'enseignement français à l'étranger y prenne part.

L'éducation française se déploie aujourd'hui à l'étranger à travers un réseau universel d'environ 500 établissements dans 135 pays. Ce réseau constitue un atout majeur, un socle de la présence et de l'influence française dans le monde, et la demande dont il fait l'objet est croissante. C'est pourquoi le Président de la République a souhaité que le système existant, « colonne vertébrale de notre offre d'enseignement à travers le monde », soit « consolidé, dynamisé pour garantir sa pérennité ».

Dans ce cadre, il s'agit, à présent, de bâtir une stratégie de développement de l'offre d'enseignement, intégrant la cible de 700 000 élèves recevant un enseignement français à l'étranger à l'horizon 2030. Cet objectif doit conduire à imaginer un chemin qui intègre les forces de notre modèle actuel tout en impulsant un nouvel élan, selon un modèle économique soutenable et équitable, afin d'accompagner la mise en place d'un réseau plus large, intégrant des écoles bilingues et des écoles nationales ayant fait le choix de l'enseignement français.

Le développement de l'enseignement français est un atout pour le rayonnement et l'influence de notre pays. Aussi est-il indissociable d'une exigence assumée en termes de qualité, de savoir-faire et d'excellence. Il est enfin porteur de valeurs, celles de notre modèle éducatif, celles de l'école inclusive notamment.

Parce que les clés de succès de ce plan résident dans l'expertise et la mobilisation de tous les acteurs, le Gouvernement a souhaité placer la concertation au cœur de sa démarche. La première séquence a consisté à confier une mission sur l'enseignement français à l'étranger à Madame la Députée Samantha Cazebonne, qui a remis son rapport le 4 février dernier à l'issue d'une concertation très large (20 000 témoignages reçus, 400 auditions). La deuxième séquence me conduit à organiser, les 6 et 9 mai, deux journées de consultation. Enfin, j'ai l'honneur de vous convier à un séminaire de concertation qui se tiendra le :

Lundi 20 mai 2019 - 09h30 à 17h45
à la Cité internationale universitaire de Paris
Fondation Biermans-Lapôtre
7 Boulevard Jourdan, 75014 Paris
(cf. programme joint et plan d'accès)

Ce séminaire visera à travailler sur la base d'un document de travail, qui vous sera communiqué pour cette occasion. Les axes stratégiques que je vous propose pourront être discutés en ateliers puis en plénière, afin de recueillir vos réflexions et de parvenir au consensus le plus large possible. C'est pourquoi je vous remercie de votre mobilisation active à l'occasion de ce séminaire.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre présence à mes services ou de leur indiquer la personne qui vous représentera (secretariat.dgm-dcerr@diplomatie.gouv.fr).

Vous serez, par ailleurs, prochainement destinataire d'un programme détaillé qui vous apportera toutes les précisions utiles sur le déroulement de cette journée et l'organisation des ateliers.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JBL' or similar, written in a cursive style.

Jean-Baptiste LEMOYNE